

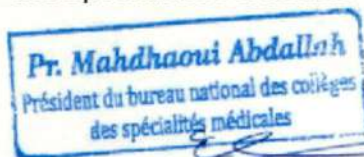
Tunis le 30 Juillet 2021

**COMMUNIQUE RELATIF AUX STAGES DES RESIDENTS EN
MEDECINE
(A diffuser aux chefs de service)**

Il est porté à la connaissance des chefs de service hospitalo-universitaires les mises au point suivantes :

- 1. Lorsqu'un résident a choisi un service d'affectation** au cours de son cursus, il n'est pas permis de le laisser faire une permutation avec un autre résident affecté dans un autre service. D'abord pour des raisons de responsabilités médico-légales qui impliquent aussi bien les Chefs de service que les résidents et ensuite pour des raisons d'équité entre les résidents. En cas de permutation, le stage réalisé ne sera pas considéré comme étant validé.
- 2. Concernant les étudiants tunisiens faisant des études à l'étranger¹,** toute demande de stage en Tunisie nécessite d'être examinée par la Faculté de Médecine et le bureau du Collège concernés, et d'avoir l'approbation du Ministère de la Santé. La durée **totale** des stages sur l'ensemble du cursus, ne peut excéder un semestre.

Pr Mahdhaoui Abdallah
Président du Bureau National
des Spécialités Médicales



Pr Ben Salah Faïçal
Directeur Général de la Santé

Ministère de la Santé
Le Directeur Général de la Santé
Pr. Faïçal Ben Salah

¹ Pour la candidature, utiliser le formulaire « **Demande de stage dans les structures de sante publique** » ci-joint.

DEMANDE DE STAGE DANS LES STRUCTURES DE SANTÉ PUBLIQUE
Étudiant(e) inscrit(e) dans une faculté étrangère

Identité et coordonnées ¹	
Nom :	Prénom :
Adresse personnelle :	
* En Tunisie :	
* A l'étranger :	
Téléphone 1 :	Téléphone 2 :
Mail :	

Faculté (nom, adresse, ville, pays) :	
Cursus des études (<i>description succincte avec copie du cursus annexée à la demande</i>) :	
Cycle d'études actuel :	Année d'études actuelle :
Préciser la spécialité si inscrit en 3 ^{ème} cycle :	

Je soussigné, déclare exactes tous les informations contenues dans cette demande.

Date :

Signature :

¹ Avec l'engagement d'informer obligatoirement l'administration de tout changement de coordonnées.

La demande doit être accompagnée de l'accord de principe du Doyen de la Faculté étrangère où est inscrit le candidat, d'une photocopie de la carte d'identité nationale et d'une attestation d'inscription dans la faculté étrangère. Cette demande est à déposer au bureau d'ordre de la Faculté de Médecine dont dépend le lieu de stage souhaité.

Demande de stage

Nature du stage souhaité (stage infirmier, stage d'externat, stage d'internat, stage de troisième cycle) :

Durée du stage souhaité :

Période de stage souhaitée² : précisez de à

Lieu de stage souhaité :

Accord de stage

Nature du stage accordé (stage infirmier, stage d'externat, stage d'internat, stage de troisième cycle) :

Durée du stage accordé :

Période de stage accordée : précisez de à

Lieu de stage accordé :

Le Doyen :

Le Président du bureau du Collège (*si stage de 3^{ème} cycle*) :

Avis du Ministère de la Santé :

² La durée des stages sur l'ensemble d'un cursus, ne peut excéder au total un semestre.
Le candidat doit avoir établi une assurance personnelle couvrant la période de stage.